

Informations réglementaires

🚩 Gouvernance

Conformément à la Directive 2013/36/UE du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013 concernant l'accès à l'activité des établissements de crédit et la surveillance prudentielle des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, Elvest a mis en place un dispositif de gouvernance conforme à l'article 88 du texte. Elvest met en œuvre les dispositifs de surveillance qui garantissent une gestion efficace et prudente de l'établissement, et notamment la séparation des fonctions au sein de l'organisation et la prévention des conflits d'intérêts.

🚩 Politique de gestion des conflits d'intérêts

Politique de gestion des conflits d'intérêts
Notre politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : rcci@elvest.fr

🚩 Politique de rémunération

Notre politique de rémunération est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : rcci@elvest.fr

🚩 Politique de traitement des réclamations

Notre politique de traitement des réclamations est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : rcci@elvest.fr

🚩 Politique de meilleure exécution

Notre politique de meilleure exécution est disponible sur simple demande à l'adresse suivante : rcci@elvest.fr

🚩 Publication des données RTS28

RTS 28 – Revue annuelle 2022

🚩 Rapport annuel Article 29 LEC

29LEC – Rapport 2023
29LEC – Rapport 2022


Elvest
Un engagement,
des trajectoires**🚩 www.elvest.fr**